

> **Déchets**

TRIER N'EST PLUS UN CHOIX MAIS UN DEVOIR

DANS LE GRAND BELFORT

**BIEN TRIER
C'EST
OBLIGÉ !**



**👍 JE TRIE BIEN MES DÉCHETS
AUJOURD'HUI, JE N'AI PLUS LE CHOIX**

Les erreurs de tri coûtent cher à la collectivité
et elles ont un impact sur l'environnement. Dans le Grand Belfort,
bien trier les déchets est un devoir pour chacun.
→ Les bons gestes sur : www.grandbelfort.fr (rubrique déchets)

www.grandbelfort.fr

**GRAND
BELFORT** 

Par Jacques BONIN,
Conseiller communautaire délégué chargé des déchets ménagers

Une nouvelle campagne de sensibilisation au tri sera lancée en mai. Des déchets non triés, ce sont des recettes en moins pour la collectivité.

Le ton va se durcir pour faire respecter les consignes de tri et améliorer ainsi les quantités et la qualité des déchets recyclables collectés. Et sans modifier le coût du service pour les usagers. Le geste de tri doit devenir systématique : il ne s'agit plus d'un choix personnel mais d'une obligation.

Les habitants du Grand Belfort ont appris à trier leurs déchets : le tri du verre (bouteilles et flacons) se fait en apport volontaire dans les points spécifiques. Et depuis 2012, papiers, cartons et flacons en plastique sont à mettre dans la poubelle à couvercle jaune. Tous les autres déchets partent à la poubelle brune, à destination de l'usine d'incinération de Bourogne.

Les déchets brûlés sont perdus. Alors que ceux triés permettent une économie de ressources naturelles (du papier réutilisé signifie des arbres en moins à abattre...) mais aussi un apport financier pour la collectivité : plus le tri est important, plus les recettes le sont. Un argument financier à mettre en rapport avec un objectif plus large de protection de la planète et de notre environnement.

Pas assez de verre trié

Dans les communes du Grand Belfort, les résultats du tri pourraient être encore meilleurs. Des sondages menés il y a un an dans les camions-benne ont montré une forte présence de verre et de plastique. « *Dans les points d'apport volontaire, 25 kg de verre sont collectés chaque année, par habitant, note Franck Renaud, directeur du service des déchets ménagers au Grand Belfort. Nous devrions avoir le double. La moyenne dans notre région est de 39 kg/an/habitant. Et dans les autres communes du Territoire de Belfort, les chiffres sont de plus de 45 kg/an/habitant.* » Autant dire qu'il est possible de mieux faire, d'autant que les habitants ont les outils à disposition.

Sensibiliser avant de verbaliser

Une nouvelle campagne de communication est lancée par le Grand Belfort. Objectif : sensibiliser une fois de plus les habitants sur la nécessité, mais aussi l'obligation, de trier les emballages recyclables et papiers. Les gardes nature seront missionnés pour effectuer des actions de contrôle, sensibilisation et verbalisation éventuelle. Pour cela, ils vérifieront le contenu des bacs présentés à la collecte, avant leur ramassage par le camion. Ils enregistreront les anomalies et préviendront les contrevenants des règles à respecter, mais aussi des risques encourus. Car ne pas trier coûte cher à la collectivité. Pourquoi, dans ce cas, ne pas faire payer les mauvais trieurs ?

Pour relayer la campagne, les ambassadeurs du tri seront présents sur les différentes manifestations de la ville de Belfort : Belforissimo, Fête de l'enfance et Fimu.

Le saviez-vous ?

Mettre du verre dans la poubelle brune, et donc l'envoyer à l'usine d'incinération, coûte près de 200 € la tonne à la collectivité.